



Année
scolaire
2021-2022

Accueil Collectif de Mineurs de Bessenay

Accueil Périscolaire – Extrascolaire
Organisateur: Commune de Bessenay



Pourquoi changer?

- La MJC de L'Arbresle n'offrait pas les garanties suffisantes pour la rentrée
- La commune avait une problématique de contrôle des coûts de longue date avec la MJC de L'Arbresle
- Décision des 4 communes liées par le Contrat Enfance Jeunesse (Bessenay, Bibost, Courzieu et Saint-Julien sur Bibost)



Accueil périscolaire matin et soir des jours scolaires



Vous retrouverez toutes ces infos sur le portail famille et sur le site internet de la commune!

Pour qui?

Tous les enfants:

- Ayant 3 ans révolus
- Étant scolarisés à l'école Les Echaras
- Avec un Dossier Unique d'Information (DUI) complet



Comment inscrire son enfant?

- Par mail, à partir du 20 Août pour la période de septembre à décembre:
acm@mairie-bessenay.fr

NEW

- Pour le reste de l'année scolaire, depuis le portail famille:
<https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/>
- Délai minimum de 48h ouvrés et selon les places disponibles



L'accueil

- Le matin de 7h30 à 8h30
(les animateurs accompagnent les enfants à l'école)
- Le soir de 16h30 à 18h30
(les animateurs récupèrent les enfants à l'école. Les enfants de l'étude sont accompagnés par les enseignants)
- Dans le bâtiment du Trapèze
(face à l'école Les Echaras)
- En cas de léger retard:
06.88.40.46.18



Quelques règles pour le bon fonctionnement du service

- Le respect des horaires s'impose (*facturation en cas de retard*)
- Toute absence non justifiée (*présentation d'un certificat médical*) sera facturée
- Pensez à nous fournir le PAI de votre enfant
- Le goûter est fourni par les familles (*un réfrigérateur est disponible*)



Le règlement intérieur est consultable depuis votre espace famille

La tarification

- Elle se fait selon le QF. Sans attestation de QF, la tarification se fera sur la base du tarif le plus haut.
- Les factures arriveront directement sur votre espace famille à partir du 10 du mois suivant.
- Comme pour la cantine, le règlement s'effectue auprès de la trésorerie par prélèvement (*IBAN à nous fournir via votre espace famille*), par chèque, par carte bleue (*en ligne*), ou en espèces (*auprès de la trésorerie*).
- Une adhésion de 10€ par enfant est demandée

	QF	Matin	Soir
QF1	< à 540	1,85€	3,35€
QF2	541 à 900	2,00€	3,50€
QF3	901 à 1350	2,15€	3,65€
QF4	1351 et plus	2,30€	3,85€

Accueil périscolaire mercredis
et accueil extrascolaire
vacances



*Vous retrouverez toutes
ces infos sur le portail
famille et sur le site
internet de la commune!*

Pour qui?

Tous les enfants:

- de 3 ans (*révolus et scolarisé*) à 11 ans (*niveau CM2*)
- **Priorité** aux habitants des communes de Bessenay, Bibost et Saint-Julien sur Bibost (*communes partenaires*)
- Avec un Dossier Unique d'Information (*DUI*) complet



Comment inscrire son enfant?

- Par mail, à partir du 20 Août pour les mercredis de la période de septembre à décembre: acm@mairie-bessenay.fr

NEW

- Pour les mercredis du reste de l'année scolaire et pour les vacances selon les dates indiquées dans le « Mémo », depuis le portail familles: <https://www.eticket.qiis.fr/co-nnexion-au-portail-famille/>
- Délai minimum de 48h ouvrés et selon les places disponibles



Quelques règles pour le bon fonctionnement du service

- Le respect des horaires s'impose (*facturation en cas de retard*)
- Toute absence non justifiée (*présentation d'un certificat médical*) sera facturée
- Pensez à nous fournir le PAI de votre enfant
- Le goûter est fourni par la structure



Le règlement intérieur est consultable depuis votre espace famille

La tarification

- Elle se fait selon le QF. Sans attestation de QF, la tarification se fera sur la base du tarif le plus haut.
- Les factures arriveront directement sur votre espace famille à partir du 10 du mois suivant.
- Comme pour la cantine, le règlement s'effectue auprès de la trésorerie par prélèvement (*IBAN à nous fournir via votre espace famille*), par chèque, par carte bleue (*en ligne*), ou en espèces (*auprès de la trésorerie*).
- Une adhésion de 10€ par enfant est demandée

	QF	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
QF1	< à 540	9,40€	5,40€	6,80€	2,80€
QF2	541 à 900	16,00€	12,00€	10,10€	6,10€
QF3	901 à 1350	20,30€	16,30€	12,25€	8,25€
QF4	1351 et plus	23,10€	19,10€	13,65€	9,65€

Le portail famille en quelques mots...



Vous retrouverez différents tutos sur le portail famille.

E-ticket...qu'est-ce que c'est?

- Une application gratuite à télécharger
- Accès à votre dossier, votre planning d'inscription, vos factures...
- Échange entre vous et l'administration
- Documents en accès libre (*règlement intérieur, programmes d'activités, mémo...*)



eTicket

100%
MOBILE

LE PORTAIL FAMILLE



Des questions?
C'est à vous!

Contacts: Jennifer VIVERT
acm@mairie-bessenay.fr
06.88.40.46.18

 **Bessenay**
un village, une énergie